

Comités salaires 2022

Faites comme Nathalie, soyez cash !

"Je gagne 5 600 euros net", dit Nathalie dans le podcast « Politalks » du 22 juin, rapporté par « Closer » ([Nathalie-sans-tabou-dévoile-son-salaire](#)). C'est peut-être après impôt et hors part variable, mais qu'importe, saluons la franchise, tout le monde n'est pas aussi cash : dans les comités salaires, moins d'1 salarié sur 3 accepte de dire combien il gagne !

Levons les tabous sur les salaires

Vous vous estimez peut-être bien payés et contents, et alors ? Jouez la transparence, pensez aux autres. Que vous soyez cadre, chef de service, directeur ou salarié lambda, plus les comités salaires auront d'informations, plus ils pourront comparer les situations et détecter les anomalies.

Si, à l'opposé vous vous estimez mal traités, en communiquant votre salaire, votre cas pourra être étudié en comité local, en présence des représentants du personnel et délégués syndicaux.

Chaque année, les comités salaires relèvent d'énormes disparités, totalement arbitraires et injustifiables, entre salariés de même ancienneté, faisant exactement le même travail et avec des entretiens annuels nickels.

Déclarez votre salaire dans Monkiosque

Pour permettre aux comités salaires d'avoir accès à vos données, il faut impérativement en faire la déclaration dans Monkiosque, AVANT LE VENDREDI 16 SEPTEMBRE. >>>> [Comité salaire mode opératoire](#) .

Les comités locaux devraient avoir lieu mi-octobre. Leur rôle est d'examiner en priorité le cas des salariés qui n'ont pas été augmentés depuis 3 ans, ainsi que les situations de disparités, mais uniquement des salariés qui se sont déclarés dans monkiosque.

Mesures individuelles : budget en stagnation

L'inflation explose à plus de 6%, mais le budget consacré aux mesures individuelles en 2022 stagne au même niveau que les années passées, avec un taux moyen de 2,8% par mesure.

2022 restera l'année du recul général des salaires réels, avec une perte considérable du pouvoir d'achat, même pour les bénéficiaires d'une mesure.

Malgré ce contexte, si vous estimez que votre situation salariale doit faire l'objet d'un examen, n'hésitez pas à prendre contact avec vos représentants du personnel et délégués syndicaux CGT.

Paris, le 1er septembre 2022